

Une Constitution pour l'Europe

On aurait tort de ne voir dans le débat sur l'"Union Politique" qu'une simple question "ésotérique" !

Car au-delà des aspects purement techniques, il convient d'avoir à l'esprit les enjeux essentiels de la transformation de la Communauté en une véritable Union Politique de type fédéral. Il s'agit d'apporter l'efficacité, la légitimité démocratique et la reconnaissance politique nécessaires à une construction communautaire aujourd'hui confrontée à un double défi, externe et interne.

S'affirmer sur le plan international

Défi externe d'abord : avec l'irruption démocratique de l'est européen, l'histoire a ouvert une brèche ... Une opportunité sans précédent s'offre aujourd'hui à la Communauté d'accéder à une existence politique sur la scène internationale.

Dans un continent européen en quête d'une nouvelle architecture, après la dissolution du "bloc" communiste, la Communauté a un rôle essentiel à jouer. Entité originale, elle représente un modèle de construction politique unique dans l'histoire, ayant permis d'interrompre le cycle séculaire des haines nationalistes en unissant les hommes sans abolir les identités nationales.

La nouvelle donne européenne met la Communauté au pied du mur de ses responsabilités internationales, en particulier envers les européens de l'est (qui ont vocation à la rejoindre bientôt) et envers le Tiers-Monde. Elle peut contribuer, comme pôle structurant de la "Grande Europe", à la mise en place d'un nouvel ordre européen stable.

Mais seules des institutions fortes seront à même de donner à la Communauté Européenne l'efficacité et la capacité de décision nécessaires pour définir une politique extérieure et de sécurité commune, et advenir ainsi à la pleine existence politique.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Ce n'est pas d'une instance intergouvernementale de coopération qu'il s'agit, mais bien d'un Exécutif supranational, efficace, responsable devant le Parlement Européen. Une instance de décision qui pourra être capable à terme de prendre en charge sur

la scène internationale un "intérêt général européen" qui soit plus que "le plus petit dénominateur commun" des intérêts nationaux.

Acquérir une vraie légitimité interne

L'autre défi est interne : c'est celui de la démocratisation d'une construction communautaire que son caractère à la fois trop élitiste et trop technocratique prive d'une réelle adhésion populaire.

Faute d'une véritable démocratisation et d'une plus grande transparence du processus de prise de décision, la Communauté risque d'être la cible de tous les ressentiments corporatistes et nationalistes. Car déjà se fait jour un sentiment diffus où se mêlent l'indifférence et l'hostilité vis-à-vis d'un processus communautaire trop éloigné des citoyens.

Comment susciter en effet l'adhésion au projet communautaire et donner corps à la Citoyenneté Européenne, sans une démocratie qui ne soit exemplaire ?

Il s'agit avant tout de reconnaître enfin au Parlement Européen, directement élu -faut-il le rappeler ?- par le suffrage universel, un véritable pouvoir législatif, exercé en co-responsabilité avec le "Conseil des Ministres".

En accordant ensuite au Parlement le pouvoir d'investir l'Exécutif on donnerait du même coup un véritable et mobilisateur enjeu de pouvoir aux élections européennes.

Ne serait-il pas également logique d'associer étroitement le Parlement Européen à une procédure de révision des Traités Communautaires, qui s'apparente plus à une révision constitutionnelle qu'à une négociation diplomatique ordinaire ?

Une dimension symbolique insuffisante qui appelle ...

La construction communautaire est déjà, de facto, et cela dès les premiers jours de la CECA, une construction politique. Mais sa dimension symbolique est insuffisante.

Ce qui lui manque, outre la conscience de son poids international et une vision plus ambitieuse de son devenir, c'est un "Acte Fondateur" suscitant un sentiment d'appartenance des citoyens à une même entité politique.

... une Constitution et une Citoyenneté européennes

C'est d'une "Constitution" dont nous avons besoin pour faire naître l'Europe politique et donner consistance à la "Citoyenneté Européenne" ; d'une "Charte Constitutionnelle" qui soit à la fois le garant des droits fondamentaux des citoyens européens, de l'équilibre institutionnel et du respect du "principe de subsidiarité" (définissant la répartition des compétences entre l'union et les états-membres).

Et à défaut de pouvoir faire adopter directement la "Charte Constitutionnelle" par la volonté populaire sous forme de référendum (ce qui, pourtant, serait la meilleure manière de donner vie à la citoyenneté européenne), il reviendrait aux Parlements d'Europe et au Parlement Européen -non aux seules Chancelleries !- d'avoir le dernier mot dans la rédaction de cette "Constitution".

Une lourde responsabilité pour le sommet de Dublin

Plutôt que de se crispier avec nostalgie sur un état-nation (en crise dans sa forme jacobine et absolue), c'est au niveau européen qu'il faut essayer de redonner tout son sens à l'action politique.

Puissent nos dirigeants européens réunis à Dublin avoir une claire conscience des enjeux de l'Union politique et en engager le processus "constituant" !

Là est l'idéal capable d'enthousiasmer une grande partie des jeunes générations pour qui le "sentiment" européen est réalité. Car est-il aujourd'hui de plus grand dessein politique ?

FORUM DES JEUNES CITOYENS D'EUROPE (Artémis, Association Européenne ENS Ulm, Cercle Europe Sciences-Po Paris, Cercle Europe IEP Lyon, Citoyens d'Europe Strasbourg, Commission Jeune du Mouvement Européen, Dauphine Espace Europe, Jeunes Européens Fédéralistes, Mouvement de la Jeunesse Européenne, Semaine Européenne de l'Ecole Centrale Paris)